

Le mot du président, Joël Justeau

Bernard Perrouin, ancien président de l'ARRA, nous a quittés le 20 août.

Passionné par l'histoire locale, en particulier industrielle, il a rejoint l'ARRA dans les années 80 avant d'en devenir le président en 1995. Il avait une mémoire extraordinaire et était curieux de tout. Pendant tous ses mandats, il a œuvré pour faire de l'ARRA une vitrine du Pays d'Ancenis. Il a en particulier travaillé au projet de la route du charbon pour la mise en valeur des anciens sites miniers de la région. Son investissement ne s'arrêtait pas là, comme en témoignent les nombreux articles qu'il a écrits dans la revue *Histoire et patrimoine au Pays d'Ancenis* : il suffit de se référer à l'index de la revue pour voir le nombre et la diversité des sujets traités.

À la fin de sa présidence en 2014, il est resté actif au sein de l'association pour aider au passage de relais avec Claire qui lui a succédé et il a continué à donner de son temps pour l'ARRA : les dépôts-vente de la revue, la visite guidée de la ville et du château d'Ancenis ou la rédaction d'un article. Le dernier en date, paru en 2022, rassemblait ses souvenirs de jeunesse dans la ferme de ses parents au Pas Nantais à Mésanger, projet de transmission qui lui tenait à cœur et qu'il a pu mener à bien.

Revue n°38

En voici le sommaire :

- Histoire d'une commune : La Rouxière
- Toponymie des voies de communication terrestres du pays d'Ancenis
- Chéné et Doisy, une entreprise ancenisienne oubliée au service des moulins
- Deux biographies : *Jacqueline Moreau*, l'Ancenisienne, une grande créatrice de costumes
Des bords de Loire aux rives du Saint-Laurent. *Julien Bouin dit du Fresne*, pionnier de la Nouvelle-France
- Le prieuré de Villeneuve en la paroisse Notre-Dame d'Ingrandes
- Un buste oublié du duc de Charost
- Hommage à Bernard Perrouin
- Un pavé pour la Shoah à Ancenis
- Brèves en « 3 » et courrier des lecteurs.

Invitation

Présentation du n° 38 de la revue *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*

Le samedi 25 novembre 2023 à 14 h 30

salle Arc-en-Ciel à Saint-Géréon

Un vin d'honneur clôturera la présentation de cette nouvelle revue

Animations ARRA :

Le dimanche 17 septembre à partir de 14 h, l'ARRA propose une visite guidée du château d'Ancenis : visites à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h. Groupes de 30 personnes.

Ce même jour, de 14 h à 18 h, l'ARRA propose un diaporama sur les ponts d'Ancenis à partir de cartes postales et de photos dans la salle des mariages du logis Renaissance du château d'Ancenis.

Le samedi 7 octobre, l'ARRA organise une visite de Saint-Géréon, guidée par Daniel Hardy : *De l'église à l'étang du Gotha...* Les détails de la visite seront précisés par mail et voie de presse. Rendez-vous à 14 h à l'église de Saint-Géréon. Parking de la salle du Gotha. Gratuit.

Bibliothèque d'histoire et du patrimoine du Pays d'Ancenis

Plus de 7 000 documents écrits et iconographiques y sont à votre disposition

ouverte à tous dans le local situé derrière la chapelle des Ursulines

le mardi et le jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les autres jours sur rendez-vous uniquement.

Généalogie

Une permanence généalogie est tenue par les bénévoles

le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h, les autres jours sur rendez-vous uniquement

retrouvez-nous aussi sur le web : www.arra-ancenis.fr

Cotisation 2023 : petit rappel

L'ARRA a besoin de la cotisation de tous pour poursuivre ses activités. Pour ceux qui auraient oublié de régler leur adhésion 2023, il est toujours temps de le faire.

Il est également possible de payer sa cotisation **directement en ligne, via un site sécurisé.**

Pour plus de détails et pour télécharger le bulletin d'adhésion, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet : <https://www.arra-ancenis.fr>

Bulletin d'adhésion à l'ARRA année 2023

Mme, Mlle, M.

Adresse

Tél

Mél

*N.B. L'adresse mél nous permet de vous adresser nos informations par courriel. L'ARRA ne communique **jamais** ses fichiers.*

Adhésions: 10 € ARRA 24 € ARRA et Généalogie

Si vous souhaitez soutenir l'ARRA - Association de Recherches sur la Région d'Ancenis, vous pouvez opter pour une cotisation d'un montant supérieur : 30 € 60 € 90 € Autre montant à votre convenance..... €

L'association ARRA étant reconnue d'intérêt général, 66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts (à hauteur de 20 % de votre revenu imposable).

Ainsi, un don de 100 € vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 € et ne vous coûte en réalité que 34 €, 30 € vous coûtent 10,20 €, 60 € vous coûtent 20,40 € et 90 €, 30,60 € (sous réserve d'être imposable).

Désirez-vous recevoir un reçu fiscal : oui non